

## Inscriptions à l'école- rentrée 2024 -

Pour les enfants nés en **2021** ou avant, vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre :

1/ Se rendre à la Mairie afin de demander une autorisation d'inscription. Prévoir votre livret de famille et un justificatif de domicile.

2/ Téléphoner à l'école (04-75-68-84-07), de préférence le jeudi ou en dehors des heures de classe, afin de convenir d'un rendez-vous.

3/ Le jour du rdv, se rendre à l'école avec l'autorisation d'inscription délivrée par la Mairie, le carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour, et le certificat de radiation de l'école précédente si l'enfant est déjà scolarisé.

La visite de l'école se fera ultérieurement lors d'une matinée portes ouvertes samedi 15 juin de 10h à 11h30.

*Johanna MAREAU, directrice de l'école*